

POLITIQUE ■ Défense des moulins

Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, est intervenu lors du débat sur le projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine. Il a défendu l'article 33 bis, relatif à la protection des moulins, menacé de suppression par trois amendements.

Évoquant le Loiret, il a fait part des craintes des riverains du Betz et de la Cléry, et évoqué « les nombreux moulins le long des cours d'eau du département, et notamment ceux, très remarquables, situés sur la rivière le Loiret », indique-t-il dans un communiqué. Selon lui, « les moulins font partie du patrimoine culturel, historique et paysager de la France », et « la nécessité de restaurer la continuité écologique sur les cours d'eau » doit « aller de pair » avec la protection du patrimoine. L'article 33 bis a finalement été maintenu dans le texte de loi. ■